

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »**  
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 04 Juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M Sofiene BEN AMIRA (Cabinet CMC).

---

**BILAN**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIF		31/12/2025			31/12/2024
		BRUT	Amort & Prov	NET	Montant Net
<b>AC1</b>	<b>Actifs incorporels</b>				
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	222 743,392	-132 706,790	90 036,602	94 196,799
	AC13 Fonds commercial	16 399 952,084	-12 313 605,624	4 086 346,460	4 904 103,634
		<b>16 622 695,476</b>	<b>-12 446 312,414</b>	<b>4 176 383,062</b>	<b>4 998 300,433</b>
<b>AC2</b>	<b>Actifs corporels d'exploitation</b>				
	AC21 Installations techniques et machines	719 540,900	-383 671,845	335 869,055	241 229,660
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	595 089,294	-383 806,306	211 282,988	244 530,735
		<b>1 314 630,194</b>	<b>-767 478,151</b>	<b>547 152,043</b>	<b>485 760,395</b>
<b>AC3</b>	<b>Placements</b>				
	AC31 Terrains et constructions				
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	7 089 421,954	-1 231 029,270	5 858 392,684	4 561 429,298
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
	AC33 Autres placements financiers				
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	173 656 737,527	-10 259 448,956	163 397 288,571	131 337 157,700
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	189 900 330,861		189 900 330,861	162 683 213,641
	AC334 Autres prêts	2 192 701,017		2 192 701,017	832 805,663
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	138 100 000,000		138 100 000,000	135 300 000,000
		<b>510 939 191,359</b>	<b>-11 490 478,226</b>	<b>499 448 713,133</b>	<b>434 714 606,302</b>
<b>AC4</b>	<b>Placements représentant les prov techniques afférentes aux c.u.c</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>AC5</b>	<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
	AC510 Provision pour primes non acquises				
	AC520 Provision d'assurance vie				
	AC530 Provision pour sinistres vie	881 332,631		881 332,631	377 327,392
	AC531 Provision pour sinistres non vie				
		<b>881 332,631</b>	<b>0,000</b>	<b>881 332,631</b>	<b>377 327,392</b>
<b>AC6</b>	<b>Créances</b>				
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
	AC611 Primes acquises et non émises	2 605 037,644		2 605 037,644	3 070 694,209
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	2 648 528,034	-792 405,948	1 856 122,086	593 915,055
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	480 730,485	-74 968,647	405 761,838	139 351,503
	AC63 Autres créances				
	AC631 Personnel	15 600,002		15 600,002	3 500,002
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	6 472 823,395		6 472 823,395	3 803 527,229
	AC633 Débiteur divers	2 521 856,408		2 521 856,408	1 365 500,395
		<b>14 744 575,968</b>	<b>-867 374,595</b>	<b>13 877 201,373</b>	<b>8 976 488,393</b>
<b>AC7</b>	<b>Autres éléments d'actif</b>				
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	10 522 047,399		10 522 047,399	7 249 600,828
	AC72 Charges reportées				
	AC721 frais d'acquisition reportés				
	AC722 Autres charges à répartir				
		<b>10 522 047,399</b>	<b>0,000</b>	<b>10 522 047,399</b>	<b>7 249 600,828</b>
	AC73 Comptes de régularisation Actif				
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	17 148 758,209		17 148 758,209	14 492 113,036
	AC733 Autres comptes de régularisation	479 632,271		479 632,271	24 561,888
		<b>17 628 390,480</b>	<b>0,000</b>	<b>17 628 390,480</b>	<b>14 516 674,924</b>
	<b>Total de l'actif</b>	<b>572 652 863,507</b>	<b>-25 571 643,386</b>	<b>547 081 220,121</b>	<b>471 318 758,667</b>

**BILAN**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

<b>Capitaux Propres &amp; Passifs</b>		31/12/2025	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	15 000 000,000	15 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	1 812 314,534	2 161 821,104
CP4	Autres Capitaux Propres	40 237 687,118	34 937 687,118
CP5	Résultat reporté	14 950 031,891	15 731 386,038
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>72 000 033,543</b>	<b>67 830 894,260</b>
CP6	Résultat de l'exercice	11 480 930,848	11 118 645,853
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>		<b>83 480 964,391</b>	<b>78 949 540,113</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PA1</b>	<b>Autres passifs financiers</b>		
PA14	Dette envers les établissements bancaires et financiers	20 961 982,329	9 896 300,000
		<b>20 961 982,329</b>	<b>9 896 300,000</b>
<b>PA2</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b>	3 262 101,627	2 217 129,868
		<b>3 262 101,627</b>	<b>2 217 129,868</b>
<b>PA3</b>	<b>Provisions techniques brutes</b>		
PA320	Provision d'assurance vie	377 156 771,544	327 857 591,613
PA330	Provision pour sinistres	21 820 750,381	20 092 236,851
PA340	Provision pour participation aux bénéfices	28 922 121,549	22 231 408,573
PA350	Provision pour égalisation & équilibrage	747 752,464	768 817,651
PA360	Autres provisions techniques		
		<b>428 647 395,938</b>	<b>370 950 054,688</b>
<b>PA4</b>	<b>Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA5</b>	<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA6</b>	<b>Autres dettes</b>		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 554 761,115	3 299 613,342
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	1 658 832,073	1 423 390,474
PA63	Autres dettes		
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		
PA632	Personnel	323 452,555	207 281,355
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 204 537,132	846 004,128
PA634	Créditeurs divers	582 834,218	397 882,176
		<b>7 324 417,093</b>	<b>16 070 471,475</b>
<b>PA7</b>	<b>Autres passifs</b>		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	3 404 358,743	3 131 562,523
		<b>3 404 358,743</b>	<b>3 131 562,523</b>
<b>Total du passif</b>		<b>442 638 273,401</b>	<b>392 369 218,554</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>547 081 220,121</b>	<b>471 318 758,667</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE  
DE L'ASSURANCE ET /OU DE LA REASSURANCE VIE  
au 31 Décembre 2025  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)**

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2025	31/12/2025			31/12/2024
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	
<b>PRV1 Primes</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	101 619 682,155	-965 469,184	100 654 212,971	90 725 168,920
	101 619 682,155	-965 469,184	100 654 212,971	90 725 168,920
<b>PRV2 Produits de placements</b>				
PRV21 Revenus des placements	36 486 533,562		36 486 533,562	29 380 199,008
PRV22 Produits des autres placements	462 775,918		462 775,918	113 072,652
sous total 2a	36 949 309,480	0,000	36 949 309,480	29 493 271,660
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement	6 143 490,638		6 143 490,638	7 679 151,449
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	1 159 291,450		1 159 291,450	1 305 225,420
sous total 2	44 252 091,568	0,000	44 252 091,568	38 477 648,529
<b>PRV4 Autres Produits Techniques</b>	0,000		0,000	0,000
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	-40 474 283,812	680 850,647	-39 793 433,165	-34 530 863,104
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 728 513,530	504 005,239	-1 224 508,291	-1 560 306,668
sous total 3	-42 202 797,342	1 184 855,886	-41 017 941,456	-36 091 169,772
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>				
CHV21 Provision d'assurance vie	-49 299 179,931		-49 299 179,931	-44 859 305,558
CHV22 Autres provisions techniques	21 065,187		21 065,187	-65 937,776
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte				
sous total 4	-49 278 114,744	0,000	-49 278 114,744	-44 925 243,334
<b>CHV3 Participations aux bénéfices et ristournes</b>	-6 690 712,976	0,000	-6 690 712,976	-5 881 442,017
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	-7 178 667,204		-7 178 667,204	-8 587 571,623
CHV43 Frais d'administration	-11 734 115,124		-11 734 115,124	-10 073 931,322
CHV44 Commissions reçues des réassureurs				
sous total 5	-18 912 782,328	0,000	-18 912 782,328	-18 661 502,945
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>	-175 224,284	0,000	-175 224,284	-60 467,929
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges	-4 389 377,959		-4 389 377,959	-728 098,882
CHV92 Correction de valeur sur placements	-8 843 194,496		-8 843 194,496	-7 559 745,098
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-242 855,629	-12 965,304	-255 820,933	-376 744,502
sous total 6	-13 475 428,084	-12 965,304	-13 488 393,388	-8 664 588,482
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>	616 934,263	0,000	616 934,263	618 725,023
<b>CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique</b>	-4 419 635,100	0,000	-4 419 635,100	-5 099 232,785
<b>RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>	11 334 013,128	206 421,398	11 540 434,526	10 437 895,208

**ETAT DE RESULTAT**  
 au 31 Décembre 2025  
 (Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2025			31/201/2025	31/12/2024
<b>RTV</b>	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-.	11 540 434,526	10 437 895,208
	<b>Sous total 1</b>		11 540 434,526	10 437 895,208
<b>PRNT2</b>	Autres produits non techniques	+	31 435,134	0,000
<b>PRNT3</b>	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique		4 419 635,100	5 099 232,785
<b>CHNT3</b>	Autres charges non techniques	-	0,000	0,000
	<b>Sous total 2</b>		4 451 070,234	5 099 232,785
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		15 991 504,760	15 537 127,993
<b>CHNT4</b>	Impôts sur le résultat	-	-3 739 335,886	-3 662 990,375
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		12 252 168,874	11 874 137,618
<b>CHNT5</b>	Pertes extraordinaires		-771 238,026	-755 491,765
	<b>Résultat extraordinaire</b>		-771 238,026	-755 491,765
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		11 480 930,848	11 118 645,853
	<b>Résultat net de l'exercice</b>		11 480 930,848	11 118 645,853

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNEES**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Engagements reçus</b>	0,000	0,000
<b>Engagements donnés</b>		
HB21 <i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22 <i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>	0,000	0,000
HB23 <i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	6 556 095,000	8 231 260
HB24 <i>Autres engagements donnés</i>	0,000	0,000
<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>	0,000	0,000
<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>	0,000	0,000
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>	0,000	0,000
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>	0,000	0,000

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	101 077 197,330	93 167 806,032
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-40 474 283,812	-35 445 987,782
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-7 452 702,820	-8 587 571,623
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-10 742 163,935	-9 357 158,147
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-406 659 195,521	-222 024 515,114
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	340 522 348,218	169 649 491,269
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	0,000	0,000
Produits financiers reçus	F9	36 998 665,017	19 726 989,808
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-762 154,540	-755 491,765
Autres mouvements	F11	-613 097,376	-1 478 256,357
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>11 894 612,561</b>	<b>4 895 306,321</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-316 026,536	-426 878,603
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13	27 000,000	50 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-1 833 139,454	-2 380 000,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-2 122 165,990</b>	<b>-2 756 878,603</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions	F19	-6 500 000,000	-5 000 000,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20	0,000	0,000
Remboursements d'emprunts	F21	0,000	0,000
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22	0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-6 500 000,000</b>	<b>-5 000 000,000</b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>3 272 446,571</b>	<b>-2 861 572,282</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>		<b>7 249 600,828</b>	<b>10 111 173,110</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>		<b>10 522 047,399</b>	<b>7 249 600,828</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
Exercice clos le 31 Décembre 2025

**I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie (CARTE Vie) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1<sup>er</sup> Avril 2002.

**1 - Identité**

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie

Siège Social : Immeuble CARTE Lot BC4 Centre Urbain Nord Tunis (Tunisie)

Capital Social : 15 MD

Tel : 71 184 160 / Fax : 71 184 170

Identifiant Unique : 1180567V

E-mail : [dprp@carte.com.tn](mailto:dprp@carte.com.tn) Site web : [www.carte.com.tn](http://www.carte.com.tn)

**2 - Conseil d'Administration**

Président du Conseil : Mr Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Mr Mehdi DOGHRI : Administrateur représentant la CARTE Assurances

Mr Hakim DOGHRI : Administrateur représentant la COFITE SICAF

Mr Hassine DOGHRI : Administrateur

Mr Radhi Meddeb : Administrateur

Mr Christian Huyghues Despointes : Administrateur

Mr Roger Vander Haeghen : Administrateur

Mr Duc Co Minh : Administrateur

**3- Les clients**

La société « CARTE VIE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

**Les Entreprises**

La société « CARTE VIE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients.

## Les Particuliers

La société « CARTE VIE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « CARTE VIE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : décès, assurance vie et retraite.

### 4 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « CARTE VIE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents, courtiers et banques.

## II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

### A – PROVISIONS TECHNIQUES :

#### A1 : Provisions d'assurance vie :

**Les provisions mathématiques :** calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

**Provisions mathématiques de rente :** calcul informatisé dossier par dossier.

**Provision pour sinistres à payer :** calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt.

**Provision d'égalisation :** Montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

#### A.2. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêt à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

### B - Les régularisations :

#### B.1. Régularisations liées aux primes émises :

**Les PANE :** (Primes Acquisées et Non Emise) évaluation, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenues entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

**Les Primes à Annuler :** estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

**Parts des réassureurs dans les PANE :** Le calcul est effectué en fonction du taux de cession.

**Parts des réassureurs dans les primes à annuler :** Le taux de cession moyen calculé est affecté aux primes à annuler.

**Commissions sur les primes cédées sur PANE :** Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

**Commissions à payer :** Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

### **B.2. Régularisations liées aux placements :**

**Intérêts et loyers acquis et non échus :** Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

### **B.3. Autres régularisations :**

**Charges et produits constatés d'avance :** Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

**Charges à payer et produits à recevoir :** Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

## **C. Amortissements et autres provisions :**

**C.1. Amortissements :** Calcul extra comptable.

**C.2. Provisions pour dépréciation :** Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

## VI - NOTES SUR LE BILAN :

### AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2025 la somme de 16 622 695,476 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2025 la somme de 12 446 312,414 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2025	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	16 399 952.084	11 495 848.450	817 757.174	12 313 605.624	4 086 346.460
Logiciels	222 743.392	102 747.158	29 959.632	132 706.790	90 036.602
<b>Total</b>	<b>16 622 695.476</b>	<b>11 598 595.608</b>	<b>847 716.806</b>	<b>12 446 312.414</b>	<b>4 176 383.062</b>

### AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2025 la somme de 1 314 630,194 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2025 la somme de 767 478,151 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant	Amort.2025	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de Transport	719 540.900	272 410.341	111 261.504	383 671.845	335 869.055
Matériel Informatique & Bureau	595 089.294	293 232.357	90 573.949	383 806.306	211 282.988
<b>Total</b>	<b>1 314 630.194</b>	<b>565 642.698</b>	<b>201 835.453</b>	<b>767 478.151</b>	<b>547 152.043</b>

### AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent au 31/12/2025 la somme de 510 939 191,359 Dinars.

Libelle	Placement Brut	Amort/Prov.	Placement Net 31/12/2025	Placement Net 31/12/2024
Placements Immobiliers	7 089 421.954	-1 231 029.270	5 858 392.684	4 561 429.298
Titres à revenus variables	173 656 737.527	-10 259 448.956	163 397 288.571	131 337 157.700
Titres à revenus fixes	330 193 031.878		330 193 031.878	298 816 019.304
<b>Total</b>	<b>510 939 191.359</b>	<b>-11 490 478.226</b>	<b>499 448 713.133</b>	<b>434 714 606.302</b>

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

### AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2025 est de 881 332,631 Dinars.

### AC6 – Créances

#### AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent au 31/12/2025 la somme de 2 843 294,303 Dinars.

Libelle	31/12/2025	31/12/2024
Primes acquises et non émises	2 843 294.303	3 469 223.719
Provision pour Annulation Primes	-238 256.638	-398 529.489
<b>Total</b>	<b>2 605 037.644</b>	<b>3 070 694.209</b>

#### AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Les autres créances nées d'opérations d'assurances directes totalisent au 31/12/2025 la somme de 2 648 528,034 Dinars.

Libelle	31/12/2025	31/12/2024
Primes à recevoir	2 648 528.034	1 211 096.719
<b>Total</b>	<b>2 648 528.034</b>	<b>1 211 096.719</b>

#### AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 9 010 279,805Dinars au 31/12/2025.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Personnel	15 600.002	3 500.002
Etat, organisme de sécurité sociale	6 472 823.395	3 803 527.229
Débiteurs divers	2 521 856.408	1 365 500.395
<b>Total</b>	<b>9 010 279,805</b>	<b>5 172 527.626</b>

## AC7 – Autres éléments d'actif

### AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Le total de la trésorerie au 31/12/2025 s'élève à 10 522 047,399 Dinars.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Banques	10 515 356.733	7 239 975.761
CCP	1 349.443	6 360.243
Caisses	5 341,223	3 264.824
<b>Total</b>	<b>10 522 047.399</b>	<b>7 249 600.828</b>

## AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 17 628 390,480 Dinars au 31/12/2025.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts courus et non échus	17 148 758.209	14 492 113.036
Autres comptes de régularisation	479 632.271	24 561.888
<b>Total</b>	<b>17 628 390.480</b>	<b>14 516 674.924</b>

## CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2025 avant affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2025	Variation 2025	Situation au 31/12/2025
Capital social	15 000 000	0	-	-	-	15 000 000
Fonds social	661 821	100 000	-	-	-449 507	312 315
Réserves liées au capital social	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000
Réserves légales	1 500 000	0	-	-	-	1 500 000
Réserves Spécial de Réinvestissement	24 937 687	5 300 000	-	-	-	30 237 687
Report à nouveau	15 731 386	-781 354	-	-	-	14 950 032
Résultat de l'exercice	11 118 646	-4 618 646	-6 500 000	11 480 931	-	11 480 931
<b>Total</b>	<b>78 949 540</b>	<b>0</b>	<b>-6 500 000</b>	<b>11 480 931</b>	<b>-449 507</b>	<b>83 480 964</b>

Le capital social de la société « CARTE Vie » est composé de 1 500 000 actions dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
CARTE ASSURANCES	1 483 150	98.88%
COFITE SICAF	5 000	0.33%
COTIF SICAR	340	0.02%
CITE	170	0.01%
Mr Hassine Doghri	10 000	0.67%
Mr Mehdi Doghri	340	0.02%
Mme Afifa Boughzou	1 000	0.07%
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>100%</b>

### PA1 – Dette envers les établissements bancaire et financiers

Les Dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisent au 31/12/2025 la somme de 20 961 982,329 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Pension livré	15 961 982.329	9 896 300.000
Crédit UBCI	5 000 000.000	0.000
<b>Total</b>	<b>20 961 982.329</b>	<b>9 896 300.000</b>

### PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent au 31/12/2025 la somme de 428 647 395,938 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Provisions Mathématiques	377 156 771.544	327 857 591.613
Provision pour participation aux bénéfices	21 820 750.381	20 092 236.851
Provisions pour sinistres à payer	28 922 121.549	22 231 408.573
Provisions d'égalisations et équilibrage	747 752.464	768 817.651
<b>Total</b>	<b>428 647 395.938</b>	<b>370 950 054.688</b>

### PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2025 la somme de 3 554 761,115 Dinars.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Ristournes à payer	64 190.933	78 354.367
Primes en attente D'affectation	3 479 081.701	3 207 063.475
Comptes courants agents	11 488.481	14 195.500
<b>Total</b>	<b>3 554 761.115</b>	<b>3 299 613.342</b>

### PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 1 658 832,073 Dinars au 31/12/2025.

### PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31/12/2025 la somme de 7 110 823,905 Dinars.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Personnel	323 452.555	207 281.355
Etat, organisme de sécurité sociale	1 204 537.132	846 004.128
Créditeurs Divers	582 834.218	397 882.176
<b>Total</b>	<b>2 110 823.905</b>	<b>1 451 167.659</b>

### PA712– Autres comptes de régularisation Passif

Les autres comptes de régularisation passif représentent les charges à payer et totalisent au 31/12/2025 la somme de 3 404 358 ,743 Dinars.

## V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

### PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées nettes de réassurances s'élèvent à 100 654 212,971 Dinars au 31/12/2025 contre 90 725 168,920 Dinars au 31/12/2024.

### PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements s'élèvent à 44 252 091,568 Dinars au 31/12/2025 contre 38 477 648,529Dinars au 31/12/2024.

#### CHV1 Charges de sinistres et prestations payées :

Les charges de sinistres et prestations payées nettes de réassurances totalisent la somme de 41 017 941,456 Dinars au 31/12/2025 contre 36 091 169,772 Dinars au 31/12/2024.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Sinistres et prestations payées payés	39 793 433.165	34 530 863.104
Variation. Provision. RAR	1 224 508.291	1 560 306.668
<b>Total</b>	<b>41 017 941.456</b>	<b>36 091 169.772</b>

#### CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques représente les variations de la provision mathématique et de la provision d'égalisation et s'élève à 49 278 114,744 Dinars au 31/12/2025 contre 44 925 243,334 Dinars au 31/12/2024.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Variation provision mathématique	49 299 179.931	44 859 305.558
Variation autres provisions techniques	-21 065.187	65 937.776
<b>Total</b>	<b>49 278 114.744</b>	<b>44 925 243.334</b>

#### CHV4 Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation totalisent la somme de 18 912 782,328 Dinars au 31/12/2025 contre 18 661 502,945 Dinars au 31/12/2024 détaillés comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'acquisition	7 178 667,204	8 587 571.623
Frais d'administration	11 734 115.124	10 073 931.322
<b>Total</b>	<b>18 912 782,328</b>	<b>18 661 502.945</b>

#### CHV9 Charges de placements :

Les charges de placements s'élèvent à 13 488 393,388 Dinars au 31/12/2025 contre 8 664 588,482 Dinars au 31/12/2024.

#### CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique :

Les produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique s'élèvent à 4 419 635,100 Dinars au 31/12/2025 contre 5 099 232,785 Dinars au 31/12/2024.

**RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :**

Le résultat technique est de 11 540 434,526 Dinars au 31/12/2025 contre 10 437 895,208 Dinars au 31/12/2024.

**VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**

**F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :**

Il s'agit des encaissements des primes à recevoir et des acomptes de primes d'un montant de 101 077 197,330 Dinars.

**F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :**

Il s'agit des décaissements pour sinistres d'un montant de 40 474 283,812 Dinars.

**F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :**

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 7 452 702,820 Dinars.

**F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :**

Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel s'élèvent à 10 742 163,935 Dinars.

**F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :**

Le total des décaissements pour acquisition de placements financiers est de 406 659 195,521 Dinars.

**F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :**

Le montant total provenant des cessions des placements financiers est de 340 522 48,218 Dinars.

**F 9 : Produits financiers reçus :**

- Intérêts : 32 655 135,511 Dinars

- Dividendes : 4 343 529,506 Dinars

**F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de Terrains et construction destinés à l'exploitation :**

- Immobilisations corporelles : 1 833 139,454 Dinars

## **VII. Information ESG**

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a publié, le 13 février 2026, un communiqué apportant des précisions relatives aux informations ESG à fournir par les sociétés faisant appel public à l'épargne dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025. Quatre axes structurants pour cette information ont été détaillés :

- a. Mode de gouvernance
- b. Stratégie ESG
- c. Gestion des risques et opportunités
- d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

### **A. Axe 1 : Mode de gouvernance**

Une gouvernance efficace est le fondement de la capacité de CARTE VIE à réaliser sa mission et à tenir sa promesse de prendre soin de ses clients et de ses employés.

Le Conseil d'administration de CARTE VIE supervise l'élaboration et l'exécution des plans d'affaires, la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise, le programme de sécurité de l'information, ainsi que la stratégie et la mise en œuvre en matière de développement durable. Le Conseil d'administration conseille également le Directeur Général et les autres dirigeants dans leur gestion des activités de la compagnie.

Le Conseil d'administration s'appuie sur quatre comités :

- Comité de direction
- Comité des risques
- Comité de Rémunération et de promotion
- Comité d'audit

### **B. Axe 2 : Stratégie ESG**

Chez CARTE VIE, l'ESG n'est pas une simple démarche accessoire. Elle est un élément fondamental de nos orientations stratégiques, intégrée de manière volontaire et proactive dans l'ensemble de nos activités et objectifs.

Cette conviction est portée au plus haut niveau de l'organisation. La Direction Générale a fait de l'intégration des critères ESG une priorité, veillant à ce que ses initiatives soient parfaitement alignées avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les valeurs fondamentales de la compagnie.

### **C. Axe 3 : Gestion des risques et opportunités :**

La stratégie de CARTE VIE est résolument tournée vers l'avenir. Elle combine l'excellence de ses services à une expertise technologique de pointe pour offrir des solutions d'assurance sur mesure, parfaitement adaptées aux besoins évolutifs de ses assurés en tenant compte des nouveaux risques.

Les risques climatiques, qu'ils soient physiques ou de transition, pourraient avoir un impact sur les opérations commerciales, les investissements, les clients et la chaîne d'approvisionnement de CARTE VIE.

Les changements de réglementation, de technologie ou de comportements du marché en réponse au changement climatique peuvent nuire à la valeur des investissements qu'elle détient, ou nuire à ses contreparties, y compris les réassureurs, ou augmenter ses coûts de mise en conformité.

Nous examinons régulièrement comment CARTE VIE pourrait être impactée par les risques climatiques, tant au niveau de l'actif que du passif, en évaluant comment les risques pourraient se manifester selon différents types, y compris les risques de crédit, de marché, d'assurance, opérationnels, juridiques et de conformité.

#### D. Axe 4 : Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

La présente section communique les indicateurs quantitatifs et qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société. Ces indicateurs ont été présentés selon la grille de référence des KPI's issus du guide de reporting ESG publié par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

À la date d'arrêté des états financiers, ces indicateurs ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la compagnie d'assurance.

#### VIII. Note sur les parties liées

##### I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- 1- Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 16 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2025 des opérations de pensions livrées détaillées comme suit :

Placement	DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	Nombre de jours	TAUX	INTERET BRUT	INTERET 2025
PL / BTA 114	17/03/2025	29/01/2026	3 922 051,820	318	8,74%	302 795,474	239 747,649
PL / BTA 115	17/03/2025	29/01/2026	1 078 492,732	318	8,74%	83 263,234	65 926,232
PL / BTA 103	11/04/2025	22/01/2026	961 223,228	286	8,91%	68 040,186	49 212,628
PL / BTA 89	16/09/2025	16/03/2026	155 503,809	181	8,50%	6 645,628	1 929,963
PL / EMP NAT 2024 T3	16/09/2025	16/03/2026	9 844 710,740	181	8,50%	420 724,652	122 183,050
<b>TOTAL</b>			<b>15 961 982</b>			<b>881 469</b>	<b>479 000</b>

- 2- La « CARTE VIE » a souscrit à un ensemble des billets de trésorerie en 2025 avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
18/03/2025	11/06/2026	serenity	9 000 000	10%	450	720 000
18/03/2025	06/06/2027	serenity	3 000 000	10%	810	240 000
18/03/2025	20/02/2030	serenity	9 000 000	10%	1800	720 000
18/05/2025	23/05/2026	SIDHET	1 000 000	9,50%	370	59 903
28/08/2025	02/09/2026	SIDHET	1 500 000	9,50%	370	49 479
19/12/2025	24/12/2026	SIDHET	1 100 000	9,50%	370	3 483
15/12/2025	20/12/2026	CARTE	2 500 000	9,50%	370	10 556
22/12/2025	17/12/2026	CARTE	3 000 000	9,50%	360	6 507
<b>TOTAL</b>			<b>30 100 000</b>			<b>1 809 928</b>

- 3-** Une convention de sous-traitance entre la société « CARTE VIE » et la société « ASSURANCES CARTE », aux termes de laquelle « ASSURANCES CARTE » confie à « CARTE VIE » la gestion des activités de gestion comptable, moyennant une rémunération calculée en fonction du nombre de jours de travail effectivement consacrés.  
Les frais facturés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 125 000 DT.
- 4-** Le président du conseil d'administration a conclu avec la société « CARTE VIE » un contrat d'assurance vie TD ayant pour objet la couverture d'un crédit d'un montant de 11 000 000 DT décroissant annuellement, sur une période de six ans, moyennant le versement des primes annuelles dans le cadre des conditions contractuelles convenues.  
La prime au titre de l'exercice 2025 s'élève à 199 997 DT  
Le Conseil d'administration du 18/05/2026 ayant autorisé ce contrat, a été informé que cette police d'assurance a fait l'objet d'une cession en réassurance à hauteur de 99,55 % auprès de réassureurs de premier rang.  
En conséquence, l'engagement net conservé par CARTE VIE au titre de ce risque est limité à cinquante mille dinars (50 000 TND).
- 5-** Une convention de gestion de fonds à capital-risque a été conclue entre la société « CARTE VIE » et la société « UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR » (« UCDS »), aux termes de laquelle « CARTE VIE » confie à « UCDS » la gestion d'une enveloppe, entièrement libérée en une seule tranche, pour un montant de 4 800 000 DT.  
La commission de gestion est fixée à 1,5 % l'an, calculée sur le montant du fonds, et ce à compter du mois d'avril 2025.
- 6-** Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 5 000 000 DT pour une période de 365 jours avec un taux d'intérêt de TMM+1,5%.
- 7-** La société « CARTE VIE » a acquis auprès de la société mère « ASSURANCES CARTE » un total de 1 883 000 actions de la société « NOUVELAIR », pour un montant global de 17 888 500 TND.

**II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2025, (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- 1-** Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 18 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2024 des opérations de pensions livrées. Dans ce cadre, l'opération de pension livrée a été réalisée le 18 Septembre 2024 pour un montant de 9 896 300 DT. Au 31 décembre 2025, la charge constatée au titre de ces opérations s'élève à 191 342 DT.
- 2-** La société « CARTE VIE » a souscrit, au cours de l'exercice 2024 et des exercices antérieurs, à un ensemble de billets de trésorerie selon les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
09/03/2023	08/03/2025	serenity	20 550 000	8%	730	324 546
13/05/2024	18/05/2025	SIDHET	1 000 000	10%	370	94 740
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	1 000 000	10%	360	89 141
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	100 000	10,00%	360	8 914
27/12/2024	22/12/2025	CARTE	3 000 000	10,50%	360	281 900
05/04/2024	28/08/2025	SIDHET	1 500 000	10,00%	510	149 589

BUSINESS

13/10/2024	18/10/2025 TOWERS	2 500 000	10,50%	370	261 781
<b>TOTAL</b>		<b>29 650 000</b>			<b>1 210 612</b>

- 3- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 421 769 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.
- 4- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant SIDHET » affiche un solde débiteur de 1 640 741 Dinars. Le produit constaté en 2025 est de 131 533 Dinars.
- 5- La « CARTE VIE » a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la « CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011, pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2025, est de 92 749 Dinars.

**ANNEXE N° 8**  
**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif**

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>													
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	196 943,957	25 799,435		222 743,392	102 747,158		29 959,632					132 706,790	90 036,602
Fonds commercial	16 399 952,084			16 399 952,084	11 495 848,450		817 757,174					12 313 605,624	4 086 346,460
<b>Total actifs incorporels</b>	<b>4 998 300,433</b>	<b>25 799,435</b>	<b>0,000</b>	<b>16 622 695,476</b>	<b>11 598 595,608</b>	<b>0,000</b>	<b>847 716,806</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>12 446 312,414</b>	<b>0,000</b>	<b>4 176 383,062</b>
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>													
Installations techniques et machines	513 640,001	232 900,899	27 000,000	719 540,900	272 410,341		138 261,504		27 000,000			383 671,845	335 869,055
Autres installations, outillage et mobilier	537 763,092	57 326,202		595 089,294	293 232,357		90 573,949					383 806,306	211 282,988
<b>Total actifs corporels d'exploitation</b>	<b>485 760,395</b>	<b>290 227,101</b>	<b>27 000,000</b>	<b>1 314 630,194</b>	<b>565 642,698</b>	<b>0,000</b>	<b>228 835,453</b>	<b>0,000</b>	<b>27 000,000</b>	<b>0,000</b>	<b>767 478,151</b>	<b>0,000</b>	<b>547 152,043</b>
<b>Placements</b>													
Terrains et constructions d'exploitation	5 256 282,500	1 833 139,454		7 089 421,954	694 853,203		536 176,068					1 231 029,271	5 858 392,683
Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitation													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	138 896 902,798	55 879 572,403	21 119 737,674	173 656 737,527		7 559 745,098		2 699 703,857				10 259 448,955	163 397 288,572
Obligations et autres titres à revenus fixe	162 683 213,641	47 551 500,000	20 334 382,780	189 900 330,861									189 900 330,861
Autres prêts	832 805,663	9 078 123,118	7 718 227,764	2 192 701,017									2 192 701,017
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	135 300 000,000	294 150 000,000	291 350 000,000	138 100 000,000									138 100 000,000
Placements des contrats en unité de compte													
<b>Total placements</b>	<b>434 714 606,302</b>	<b>408 492 334,975</b>	<b>340 522 348,218</b>	<b>510 939 191,359</b>	<b>288 504,952</b>	<b>4 730 304,317</b>	<b>536 176,068</b>	<b>2 699 703,857</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>1 231 029,271</b>	<b>10 259 448,955</b>	<b>499 448 713,133</b>
<b>Total Général</b>	<b>440 198 667,130</b>	<b>408 808 361,511</b>	<b>340 549 348,218</b>	<b>528 876 517,029</b>	<b>10 626 943,652</b>	<b>4 730 304,317</b>	<b>1 612 728,327</b>	<b>2 699 703,857</b>	<b>27 000,000</b>	<b>0,000</b>	<b>14 444 819,836</b>	<b>10 259 448,955</b>	<b>504 172 248,238</b>

**ANNEXE N°9**  
**Etat récapitulatif des placements**

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	7 089 421,954	5 858 392,684		-1 231 029,270
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	173 656 737,527	163 397 288,571		-10 259 448,956
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	189 900 330,861	189 900 330,861		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	2 192 701,017	2 192 701,017		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	138 100 000,000	138 100 000,000		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
<b>Total placements</b>	<b>510 939 191,359</b>	<b>499 448 713,133</b>	<b>0,000</b>	<b>-11 490 478,226</b>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	436 807 853,524	425 317 375,298		-11 490 478,226
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les				
provisions techniques	12 984 256,433	12 984 256,433		
<b>TOTAL</b>	<b>449 792 109,957</b>	<b>438 301 631,731</b>	<b>0,000</b>	<b>-11 490 478,226</b>

**ANNEXE N° 10 :**  
**Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer**

Année d'inventaire	Exercice de survenance
	2 018
<i>Inventaire 2018</i>	
Règlements cumulés	2 335 682
Provisions pour sinistres	2 054 058
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>4 389 739</b>
Primes acquises	31 108 603
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>14,11%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019
<i>Inventaire 2019</i>		
Règlements cumulés	2 121 183	2 090 960
Provisions pour sinistres	1 695 808	1 586 259
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>3 816 992</b>	<b>3 677 219</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>12,27%</b>	<b>10,88%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020
<i>Inventaire 2020</i>			
Règlements cumulés	400 076	1 919 986	1 353 730
Provisions pour sinistres	1 439 159	1 833 968	3 459 538
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>1 839 235</b>	<b>3 753 954</b>	<b>4 813 268</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>5,91%</b>	<b>11,10%</b>	<b>17,04%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021
<i>Inventaire 2021</i>				
Règlements cumulés	132 214	689 176	3 094 794	1 935 513
Provisions pour sinistres	158 047	1 180 650	3 583 597	4 677 920
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>290 261</b>	<b>1 869 825</b>	<b>6 678 391</b>	<b>6 613 433</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,93%</b>	<b>5,53%</b>	<b>23,64%</b>	<b>23,03%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
<i>Inventaire 2022</i>					
Règlements cumulés	16 611	77 023	1 731 631	4 837 862	1 687 377
Provisions pour sinistres	40 239	311 785	1 463 298	3 419 624	3 746 057
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>56 850</b>	<b>388 809</b>	<b>3 194 929</b>	<b>8 257 487</b>	<b>5 433 434</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,18%</b>	<b>1,15%</b>	<b>11,31%</b>	<b>28,76%</b>	<b>16,76%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
<i>Inventaire 2023</i>						
Règlements cumulés	41 119	31 348	165 564	588 765	2 687 508	2 371 784
Provisions pour sinistres	127 436	65 429	344 851	2 056 279	2 945 273	2 864 151
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>168 554</b>	<b>96 777</b>	<b>510 415</b>	<b>2 645 044</b>	<b>5 632 781</b>	<b>5 235 935</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533	35 170 793
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,54%</b>	<b>0,29%</b>	<b>1,81%</b>	<b>9,21%</b>	<b>17,37%</b>	<b>14,89%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2024</i>							
Règlements cumulés	20 850	1 200	30 089	115 069	996 298	2 028 008	2 413 806
Provisions pour sinistres	98 659	32 660	166 240	509 726	1 437 794	2 938 421	3 065 565
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>119 509</b>	<b>33 860</b>	<b>196 329</b>	<b>624 795</b>	<b>2 434 092</b>	<b>4 966 429</b>	<b>5 479 372</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533	35 170 793	21 905 527
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,38%</b>	<b>0,10%</b>	<b>0,69%</b>	<b>2,18%</b>	<b>7,51%</b>	<b>14,12%</b>	<b>25,01%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
<i>Inventaire 2025</i>								
Règlements cumulés	22 650	6 221	11 071	11 585	113 777	263 562	1 848 844	2 311 793
Provisions pour sinistres	82 590	26 439	143 805	394 874	695 786	2 422 829	3 276 133	2 351 699
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>105 240</b>	<b>32 660</b>	<b>154 876</b>	<b>406 459</b>	<b>809 564</b>	<b>2 686 391</b>	<b>5 124 977</b>	<b>4 663 492</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533	35 170 793	21 905 527	14 778 898
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,34%</b>	<b>0,10%</b>	<b>0,55%</b>	<b>1,42%</b>	<b>2,50%</b>	<b>7,64%</b>	<b>23,40%</b>	<b>31,56%</b>

**Annexe N°11 :  
Ventilation des charges et des produits des placements**

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus & Frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations		5 502 820,956	5 502 820,956
Revenu des autres placements		32 143 004,056	32 143 004,056
Autres revenus financiers		37 165,146	37 165,146
<b>Total produits des placements</b>	<b>0,000</b>	<b>37 682 990,158</b>	<b>37 682 990,158</b>
Intérêts			
Frais externes		-4 389 377,959	-4 389 377,959
Autres frais			
<b>Total charges des placements</b>	<b>0,000</b>	<b>-4 389 377,959</b>	<b>-4 389 377,959</b>

**ANNEXE 12 :**  
**Résultat technique par catégorie d'assurance vie**

	Temporaires Décès	Epargnes	TOTAL
Primes	14 778 897,945	86 840 784,210	101 619 682,155
Charges de prestations	-4 589 502,522	-35 884 781,290	-40 474 283,812
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques			
- Variation Reserves Mathematiques	10 015 646,557	-65 984 474,277	-55 968 827,721
- Variation RAR	-985 093,579	-743 419,951	-1 728 513,530
<b>Solde de souscription</b>	<b>19 219 948,401</b>	<b>-15 771 891,308</b>	<b>3 448 057,093</b>
Frais d'acquisition	-4 388 798,706	-2 789 868,498	-7 178 667,204
Autres charges de gestion nettes	-6 772 800,824	-5 136 538,584	-11 909 339,408
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-11 161 599,530</b>	<b>-7 926 407,082</b>	<b>-19 088 006,612</b>
Produits nets de placements	3 906 871,947	23 067 090,700	26 973 962,647
<b>Solde financier</b>	<b>3 906 871,947</b>	<b>23 067 090,700</b>	<b>26 973 962,647</b>
Primes cédées et/ou retrocédées	-965 469,184		-965 469,184
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	680 850,647		680 850,647
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	504 005,239		504 005,239
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	-12 965,304		-12 965,304
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>206 421,398</b>	<b>0,000</b>	<b>206 421,398</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>12 171 642,216</b>	<b>-631 207,690</b>	<b>11 540 434,526</b>
<b>Informations complémentaires</b>			
Montant des rachats			
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	62 084 703,983	366 562 691,950	428 647 395,933
Provisions techniques brutes à l'ouverture (*)	71 115 256,961	299 834 797,722	370 950 054,682
<b>A déduire</b>			
Provisions devenues exigibles			

## RAPPORT GENERAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO – EUROPEENNE VIE  
« CARTE VIE »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

*Messieurs les Actionnaires  
de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie « CARTE VIE »*

**I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie « CARTE VIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le Tableau des engagements reçus et donnés, l'état de résultat technique Vie, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 547 081 220 dinars et un résultat net de l'exercice de 11 480 931 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « CARTE VIE » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 Mai 2026

**P/ CABINET CMC**  
**Sofiène BEN AMIRA**

RAPPORT SPECIAL

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES  
TUNISO – EUROPEENNE VIE « CARTE VIE »  
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- 1-** Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 16 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2025 des opérations de pensions livrées détaillé comme suit :

Placement	DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	Nombre de jours	TAUX	INTERET BRUT	INTERET 2025
PL / BTA 114	17/03/2025	29/01/2026	3 922 051,820	318	8,74%	302 795,474	239 747,649
PL / BTA 115	17/03/2025	29/01/2026	1 078 492,732	318	8,74%	83 263,234	65 926,232
PL / BTA 103	11/04/2025	22/01/2026	961 223,228	286	8,91%	68 040,186	49 212,628
PL / BTA 89	16/09/2025	16/03/2026	155 503,809	181	8,50%	6 645,628	1 929,963
PL / EMP NAT 2024 T3	16/09/2025	16/03/2026	9 844 710,740	181	8,50%	420 724,652	122 183,050
<b>TOTAL</b>			<b>15 961 982</b>			<b>881 469</b>	<b>479 000</b>

- 2-** La « CARTE VIE » a souscrit à un ensemble des billets de trésorerie en 2025 avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
18/03/2025	11/06/2026	serenity	9 000 000	10%	450	720 000
18/03/2025	06/06/2027	serenity	3 000 000	10%	810	240 000
18/03/2025	20/02/2030	serenity	9 000 000	10%	1800	720 000
18/05/2025	23/05/2026	SIDHET	1 000 000	9,50%	370	59 903
28/08/2025	02/09/2026	SIDHET	1 500 000	9,50%	370	49 479
19/12/2025	24/12/2026	SIDHET	1 100 000	9,50%	370	3 483
15/12/2025	20/12/2026	CARTE	2 500 000	9,50%	370	10 556
22/12/2025	17/12/2026	CARTE	3 000 000	9,50%	360	6 507
<b>TOTAL</b>			<b>30 100 000</b>			<b>1 809 928</b>

- 3-** Une convention de sous-traitance entre la société « CARTE VIE » et la société « ASSURANCES CARTE », aux termes de laquelle « ASSURANCES CARTE » confie à « CARTE VIE » la gestion des activités de

gestion comptable, moyennant une rémunération calculée en fonction du nombre de jours de travail effectivement consacrés.

Les frais facturés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 125 000 DT.

- 4- Le président du conseil d'administration a conclu avec la société « CARTE VIE » un contrat d'assurance vie TD ayant pour objet la couverture d'un crédit d'un montant de 11 000 000 DT décroissant annuellement, sur une période de six ans, moyennant le versement des primes annuelles dans le cadre des conditions contractuelles convenues.

La prime au titre de l'exercice 2025 s'élève à 199 997 DT.

Le Conseil d'administration du 18 Mai 2026, ayant autorisé ce contrat a été informé que cette police d'assurance a fait l'objet d'une cession en réassurance à hauteur de 99,55 % auprès de réassureurs dans le cadre des conditions contractuelles convenues.

- 5- Une convention de gestion de fonds à capital-risque a été conclue entre la société « CARTE VIE » et la société « UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR » (« UCDS »), aux termes de laquelle « CARTE VIE » confie à « UCDS » la gestion d'une enveloppe, entièrement libérée en une seule tranche, pour un montant de 4 800 000 DT.

La commission de gestion est fixée à 1,5 % l'an, calculée sur le montant du fonds, et ce à compter du mois d'avril 2025.

- 6- Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 5 000 000 DT pour une période de 365 jours avec un taux d'intérêt de TMM+1,5%.

- 7- La société « CARTE VIE » a acquis auprès de la société mère « ASSURANCES CARTE » un total de 1 883 000 actions de la société « NOUVELAIR », pour un montant global de 17 888 500 TND.

**II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2025, (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- 1- Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 18 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2024 des opérations de pensions livrées.

Dans ce cadre, l'opération de pension livrée a été réalisée le 18 Septembre 2024 pour un montant de 9 896 300 DT. Au 31 décembre 2025, la charge constatée au titre de ces opérations s'élève à 191 342 DT.

- 2- La société « CARTE VIE » a souscrit, au cours de l'exercice 2024 et des exercices antérieurs, à un ensemble de billets de trésorerie selon les modalités suivantes :

<b>DATE DE SOUSCRIPTION</b>	<b>DATE D'ECHEANCE</b>	<b>SOCIETE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>TAUX</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>INTERET 2025</b>
09/03/2023	08/03/2025	serenity	20 550 000	8%	730	324 546
13/05/2024	18/05/2025	SIDHET	1 000 000	10%	370	94 740
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	1 000 000	10%	360	89 141
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	100 000	10,00%	360	8 914
27/12/2024	22/12/2025	CARTE	3 000 000	10,50%	360	281 900
05/04/2024	28/08/2025	SIDHET BUSINESS	1 500 000	10,00%	510	149 589
13/10/2024	18/10/2025	TOWERS	2 500 000	10,50%	370	261 781

<b>TOTAL</b>	<b>29 650 000</b>	<b>1 210 612</b>
--------------	-------------------	------------------

- 3- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 421 769 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.
- 4- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant SIDHET » affiche un solde débiteur de 1 640 741 Dinars. Le produit constaté en 2025 est de 131 533 Dinars.
- 5- La « CARTE VIE » a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la « CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011, pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2025, est de 92 749 Dinars.

### III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

La Direction Générale a perçu en 2025 des rémunérations nettes correspondant aux salaires et autres avantages pour un montant de 284 821 Dinars.

Le Président du Conseil d'Administration a perçu au titre des missions engagées 2024, une indemnité exceptionnelle, pour un montant net de 300 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision du conseil d'administration du 30 Juin 2025.

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence pour un montant total net de 88 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2025.

La rémunération du Comité Permanent d'Audit est fixée à 15 000 Dinars nets, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire 30 Juin 2025.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 19 Mai 2026

**P/ CABINET CMC**  
**Sofiene BEN AMIRA**

